



PME & REGIONS

Le producteur de tomates Savéol s'agrandit

BRETAGNE

Le groupe coopératif investit 14 millions d'euros pour son centre de conditionnement.

Classé au premier rang en France de la production de tomates, le groupe coopératif Savéol compense les départs à la retraite de ses producteurs grâce à l'arrivée de jeunes maraîchers. « Un à deux quittent la profession chaque année, mais trois à quatre jeunes s'installent », indique Pierre-Yves Jestin, le président de Savéol, qui regroupe près de 130 adhérents. Ils approvisionnent la coopérative en nombreuses références – 250 actuellement – de tomates (81.000 tonnes en 2018) mais aussi de fraises (2.200 tonnes).

Des tomates sans pesticides

Pour mieux organiser sa logistique, le groupe, qui a réalisé un chiffre d'affaires de 198 millions d'euros l'an dernier, en hausse de 5 %, démarre un investissement de 14 millions d'euros dans l'extension de sa station de conditionnement située à Guipavas, près de Brest. En 2020, elle va passer de 25.000 à 40.000 mètres carrés couverts et se doter de systèmes robotisés pour accélérer la

mise en palette des différents cartons. Le groupe a créé une gamme sans aucun pesticide de synthèse qui représente près de 10 % des volumes. L'objectif est d'atteindre de 30 à 40 % à moyen terme. Pour aller plus loin dans cette démarche de production naturelle, l'entreprise s'est rapprochée des deux autres coopératives Prince de Bretagne et Solarenn. Ces trois partenaires ont prévu d'étendre leurs gammes sans pesticides.

Après les tomates, les fraises devraient être en partie cultivées de façon plus naturelle mais pas bio. Les producteurs seront tous contrôlés par l'organisme certificateur Certis.

Si Savéol continue de prendre des parts de marché en France, l'entreprise réduit ses activités ailleurs en Europe. Ses ventes à l'étranger ne représentent plus que 7 % de ses volumes, contre 17 % dans les années fastes. Elle a beaucoup perdu de clientèle en Allemagne. « Nous sommes moins compétitifs compte tenu du prix du gaz naturel, qui concentre, si l'on y ajoute les taxes, 25 % des charges d'une exploitation », ajoute le président de la coopérative. Il a pris le pari qu'en 2050 l'ensemble des serres de l'entreprise seront chauffées grâce aux énergies renouvelables. Seulement 18 % d'entre elles utilisent actuellement la biomasse. — **S. du G.**